

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Eclairage public et réseaux d'énergies

- Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR,  
Université Toulouse III - Paul Sabatier – UPS (déposant)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Matière, environnement, énergies

Établissement déposant : Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse III - Paul Sabatier – UPS (déposant)

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle en éclairage public et réseaux d'énergie est ouverte depuis 2006 sur le site de Saint-Affrique, en partenariat étroit avec le lycée Jean Jaurès et un organisme de formation professionnelle, l'Institut supérieur de formation aux métiers de l'énergie (ISFME), groupement d'intérêt économique (GIE) dépendant de ERDF et de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Aveyron. La formation est accessible aux étudiants en fin de licence 2, de DUT et de BTS électrotechnique (pour deux tiers de l'effectif).

Cette formation, avec un seul parcours, répond à l'attente du milieu professionnel dans le domaine des réseaux de distribution de l'énergie en termes d'étude, de mise en place, de surveillance et de rationalisation de ces réseaux. Elle conduit aux métiers de conducteur de travaux, de technicien de bureaux d'études ou de service éclairage public.

## Avis du comité d'experts

Le contenu des enseignements correspond parfaitement aux objectifs de la formation, ainsi qu'aux métiers visés dans l'éclairage public et les réseaux d'énergie. Les enseignements dispensés sont pertinents et correspondent au niveau de la formation. Le parcours aborde la formation à la fois sous l'angle des connaissances et des compétences liées à l'exercice du métier. L'étudiant capitalise donc des savoirs faire et des savoirs être. Le programme est découpé en unités d'enseignement (UE) équilibrées. Il y a également un équilibre entre des matières plus techniques en semestre S5 et plus généralistes en semestre S6, qui inclue la période de stage technique (14 semaines). Un projet (180 heures) complète la formation. Dans la présentation, la comparaison des UE avec les enseignements dispensés par l'équipe pédagogique manque parfois de clarté (pratique de l'anglais technique, sensibilisation aux logiciels spécifiques au métier).

Le lien avec le centre universitaire CUFR se fait grâce aux 2 enseignants-chercheurs et aux 2 professeurs agrégés (PRAG) du CUFR qui pilotent cette formation et aux 2 équipes de recherche des laboratoires LAPLACE de l'Université de Toulouse « Lumière et matière » et « Diagnostics des plasmas hors équilibre » (DPHE) du CUFR à Albi, avec lesquelles les interactions thématiques sont effectives. La formation est très bien implantée dans l'environnement socio-économique et se justifie parfaitement par rapport à ses objectifs, à travers EDF-ERDF, les syndicats départementaux d'énergie, le service Eclairage public de la mairie de Toulouse ou encore les grands groupes de travaux publics (Vinci énergie, Bouygues énergie, SPIE, Eiffage...).

L'équipe pédagogique est essentiellement constituée des 4 enseignants cités ci-dessus et de 3 chefs de travaux et professeurs des lycées Jean-Jaurès et Rascol, qui assurent respectivement 29 % et 10% des enseignements. Les membres de l'institut de formation ISFME assurent quant à eux 34 % des enseignements. Les professionnels, au nombre de 7 dans le cœur de métier, assurent juste les 27 % requis pour une licence professionnelle. On peut ainsi regretter le faible nombre d'heures d'enseignement assuré par les membres de l'université, malgré l'intervention, pour quelques heures de cours et des conférences, de personnels en postes ou anciens des deux laboratoires universitaires, ce qui est assurément un plus pour la formation.

La formation bénéficie d'une bonne attractivité avec un peu plus d'une trentaine d'étudiants inscrits pour 90 dossiers de candidature. Avec des effectifs stables voisins de 30-36 étudiants, le recrutement s'appuie essentiellement sur des étudiants titulaires d'un BTS (entre 80 % et 90 %), tandis que peu d'étudiants proviennent de L2 et DUT, sauf en 2010. Près de la moitié des étudiants sont inscrits en alternance, principalement en contrats de professionnalisation (5 %) et en formation continue (40 %). L'obtention du diplôme par VAE, validation d'acquis par expérience, représente en

moyenne 5 %. Le taux de réussite qui était en 2010 et 2011 de 86 % a fortement augmenté en 2012 et 2013 pour atteindre respectivement 93 % et 97 %. Avec pratiquement aucune poursuite d'études (au maximum 1 par année), l'insertion professionnelle est très bonne à 30 mois, et même à 6 mois, seulement 2 à 3 étudiants restent en recherche d'emploi.

Le pilotage de la formation est réalisé par une équipe pédagogique s'appuyant sur un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, de professionnels extérieurs et d'étudiants. Les modalités concrètes de pilotage ne sont toutefois pas précisées dans le dossier.

## Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation bénéficie des apports de deux laboratoires de recherche « Lumière et matière » et « Diagnostics des plasmas hors équilibre » en rapport avec la spécialité. Ces laboratoires sont actifs dans la formation (conseil de perfectionnement, cours ou conférences) permettant aux étudiants d'être informés des travaux d'innovation et des perspectives liées à la profession.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation est professionnalisante par l'implication forte des professionnels (54 %) si l'on tient compte de l'apport de l'institut de formation partenaire ISFME qui met ses infrastructures à disposition, mais aussi par la mise en situation (rencontres, faces à faces avec des entrepreneurs), par la participation des étudiants à des salons professionnels (LUMIVILLE, ENRGAIA) et par les visites d'installations. En revanche il n'est fait mention dans le dossier d'aucun accompagnement de l'étudiant, en particulier dans l'élaboration de son projet professionnel.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets tuteurés, stages et périodes d'alternance en entreprises sont parfaitement gérés par la structure avec un suivi régulier, des restitutions écrites et orales conformes, devant un jury composé d'enseignants et de professionnels. Suite au constat d'inadéquation entre le sujet de stage et le niveau de l'étudiant pour certains stages, des actions correctives ont été mises en place.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Malgré la présence d'un projet européen « Leonardo » à l'université, la licence n'a mis en place aucun dispositif d'ouverture à l'international aussi bien en échange d'étudiants que d'enseignants.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le processus de recrutement par jury, ouvert aux professionnels, est standard, en particulier pour la formation par alternance qui est prioritaire ; 40 % des candidats ayant déposés un dossier sont susceptibles d'être admis à suivre la formation. Une mise à niveau (notamment en électrotechnique) est proposée aux étudiants rencontrant des difficultés. A la demande des entreprises des compléments de formation en expression écrite sont proposés à certains apprentis.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements sont organisés de façon à pouvoir assurer en parallèle les projets tuteurés dans le cursus de formation initiale standard et les périodes en entreprise pour les cursus en formation continue et en apprentissage. Une place est faite à l'apprentissage des logiciels professionnels adaptés comme « Camelia » ou « Dialus », avec la participation de fabricants de matériel et développeurs de logiciels (Comatelec, Thorn, ATLOG) que l'on ne retrouve pas dans les équipes pédagogiques.</p> <p>Aucun dispositif de validation d'acquis en langue du type CLES ou TOEIC n'est mis en place. Un module standard d'enseignement de l'anglais technique est simplement organisé.</p> <p>La mise en place du numérique, avec en particulier la certification en informatique du type C2I, n'est pas décrite dans le dossier (bien qu'elle ait déjà été signalée comme un point à améliorer).</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>A part les dispositions prises par le Centre universitaire CUFR en matière de contrôle et d'examen, le dossier ne décrit pas les modalités spécifiques d'évaluation des étudiants et la composition des jurys d'examen de cette spécialité. Toutefois le projet tuteuré et le stage sont pertinents dans la formation, hormis le nombre d'ECTS pour le stage (21 au lieu de 18 au maximum).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'est fait mention ni de l'existence d'un livret de l'étudiant, ni d'un portefeuille de compétence. L'annexe descriptive au diplôme, transmise avec le dossier, est standard. Il faut signaler des démarches communes avec les autres licences du CUFR, un travail avec l'APEC et la mise en place de « jeudis de l'insertion », rencontres orientées vers l'emploi.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est réalisé en central par l'enquête à 30 mois et par la formation par une enquête à six mois. Cependant, les taux de réponse restent insuffisants (25 %). Seule une analyse générale est donnée pour le champ, mais aucune analyse et aucune conclusion ne sont apportées par les responsables de cette formation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe un conseil de perfectionnement dont la composition, conforme à la réglementation, et un exemple de compte rendu sont donnés en annexe. Dans ce compte rendu des bilans de fonctionnement et des recommandations apportées par le conseil sont mentionnés, attractivité, mise en place de la VAE, fonctionnement de l'apprentissage et de contenu des enseignements. Une évaluation de la formation et des enseignements a été mise en place par le Centre universitaire CUFR depuis plus de deux ans, mais le taux de participation des étudiants ne dépasse pas les 25 % et donc les analyses peuvent difficilement être réalisées.</p>

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- L'importance donnée à la professionnalisation de la licence et les liens forts et partenariats formalisés avec le milieu industriel.
- L'apprentissage et la formation continue bien développés.
- Le bon taux d'insertion.
- Le partenariat étroit avec un institut de formation.
- La bonne attractivité.

### Points faibles :

- Le caractère universitaire est peu marqué, en particulier avec une équipe d'enseignants-chercheurs à consolider et des liens à renforcer avec les autres formations du CUFR.
- Il y a peu d'étudiants recrutés venant du milieu universitaire, L2 et DUT.
- La faible prise en compte de l'importance des vecteurs numériques.
- L'absence de certifications en anglais et en informatique.

### Conclusions :

La formation répond parfaitement à un besoin dans le domaine de l'éclairage public ce qui lui confère des liens privilégiés avec les entreprises locales et nationales de l'énergie. Un partenariat très développé avec un institut de formation du domaine de l'énergie vient conforter ces relations, mais il ne faudrait pas que cette collaboration étroite éloigne la formation du milieu universitaire. L'évaluation de la formation et des enseignements reste à conforter en vue d'une démarche d'amélioration. Un accompagnement de l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel et un accès aux certifications C2I et CLES pourraient également être mis en place.

# Observations de l'établissement

La Directrice,

Au Directeur de la Section des  
Formations et diplômes

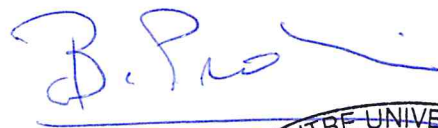
HCERES

Objet : observations rapports HCERES des formations du CUFR Champollion

Monsieur le Directeur,

Suite aux rapports d'évaluations des formations du CUFR Champollion, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la liste exhaustive des formations n'appelant pas d'observations de la part de l'établissement.

La Directrice,



Brigitte Pradin



PJ : Annexe Liste des diplômes sans observations.



## **ANNEXE : Liste des diplômes sans observations**

### **LICENCES**

Licence LLCER - S3LI160011088-011329-RT

Licence Lettres Modernes S3LI160011082-010769-RT

Licence Droit - S3LI160011068-010948-RT

Licence AES - S3LI160011080-010946-RT

Licence Histoire - S3LI160011081-010029-RT

Licence Informatique - S3LI160011089-010256-RT

Licence Mathématiques - S3LI160011090-010259-RT

Licence STAPS - S3LI160011092-011279-RT

### **LICENCES PROFESSIONNELLES**

Licence professionnelle EPRE - S3LP160011072-010226-RT

Licence professionnelle 3M - S3LP160011075-010239-RT

Licence professionnelle CGPI - S3LP160011076-010241-RT

Licence professionnelle DCFO - S3LP160011077-010243-RT

Licence professionnelle EBD - S3LP160011078-010247-RT

Licence professionnelle GCPISH - S3LP160011079-010249-RT

### **MASTERS**

Master Psychologie - S3MA160011052-010854-RT

Master Droit public - S3MA160011055-011133-RT

Master Droit notarial - S3MA160011057-011009-RT

Master Droit privé - S3MA160011059-011022-RT

Master SCI - S3MA160011070-011057-RT

Master MAP - S3MA160011135-011417-RT.